

#16

JUN
JUILLET
2015



infos

B



Briançon
Cervièrès
La Grave
Le Monétier-les-Bains
Montgenèvre
Névache
Puy-Saint-André
Puy-Saint-Pierre
Saint-Chaffrey
La Salle-les-Alpes
Val-des-Prés
Villar d'Arène
Villard-Saint-Pancrace

NUMÉRO SPÉCIAL
France-Italie

- 3 Histoire
- 4 Coopération transfrontalière
- 6 Tourisme
- 8 Santé
- 10 Vallée étroite
- 12 ALTIPOLIS
- 14 Finances

SERVICES PUBLICS communautaires

www.ccbrianconnais.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT
INTERCOMMUNAL DU BRIANÇONNAIS
04 92 21 00 68
conservatoire@ccbrianconnais.fr
35, rue Pasteur
05100 Briançon

ATELIER INTERCOMMUNAL
DES BEAUX-ARTS
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05100 Briançon
04 92 21 53 12 (tél/fax)
beaux.arts@ccbrianconnais.fr

ACCUEIL PETITE ENFANCE
04 92 44 06 31
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05100 Briançon
petiteenfance@ccbrianconnais.fr

FOYER SOLIDARITÉ
Hébergement d'urgence
av. Jean Moulin
05100 Briançon
04 92 24 80 37
sips@ccbrianconnais.fr

ALTIPOLIS
PÉPINIÈRE ET HOTEL D'ENTREPRISES
2, av. du Général Barbot
05100 Briançon
04 92 24 27 20
altipolis@ccbrianconnais.fr

SERVICE INTERCOMMUNAL
DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
04 92 20 58 88
sips@ccbrianconnais.fr
HLM Les Cros – Bâtiment F1
av. René Froger
05100 Briançon

FOURRIÈRE ANIMALE
04 92 21 35 97
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon Cedex
c.garcia@ccbrianconnais.fr

FOURRIÈRE AUTOMOBILE
Rue du Clot Jouffrey
05330 Saint-Chaffrey
r.aveniere@ccbrianconnais.fr

RÉGIE OM
ZA Pont La Lame – RN 94
05100 Puy Saint André
04 92 54 52 52
regieom@ccbrianconnais.fr

MAISON DES SAISONNIERS
DU BRIANÇONNAIS
Grand' Boucle
05100 BRIANÇON
04 92 24 70 80
saisonniers@ccbrianconnais.fr

.....
Directeur de publication : Alain Fardella
Comité de Pilotage : Philippe Stockli / Sophie Fabrello,
Jérôme Salmon / Maquette : Esqui'ss /
Crédits photos : Service Communication CCB /
OT Montgenèvre / Thibaut Durand
Impression : Imprimerie des 2 Ponts - Bresson
Dépôt légal à parution - ISSN : 2107-4151
Imprimé à 12 500 exemplaires.
.....

TRIBUNE



ALAIN FARDELLA,
PRÉSIDENT DE LA CCB



GUY HERMITTE
1^{ER} VICE PRÉSIDENT DE LA CCB

En géographie politique, « la frontière est cette ligne imaginaire entre deux nations, séparant les droits imaginaires, de l'une, des droits imaginaires de l'autre » (Ambrose Bierce).

Au-delà de ses liens historiques forts avec le Piémont, notre montagne briançonnaise s'est inscrite, depuis de nombreuses décennies, dans la collaboration franco-italienne par delà la frontière entre les deux pays. Déjà, la République des Escartons, entre le XIV^e et le XVIII^e siècle, dotait l'ensemble des massifs contigus du département des Hautes-Alpes, de la province de Turin et de la province de Coni, d'un statut fiscal et politique privilégié...

C'est dans ce contexte qu'à partir de 2001, la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) s'est donné les moyens de faire en sorte que son territoire tisse, vers l'extérieur, les véritables liens de solidarité et de communication, ainsi que les meilleures relations économiques que la constitution de l'Europe impliquait. C'est dans cet esprit qu'il s'est agi, avec toutes les communes qui la composent, de porter une attention toute particulière à la « coopération transfrontalière ».

La coopération transfrontalière est, ainsi, une forme particulière de coopération décentralisée. Au sens strict, elle correspond aux relations de voisinage qui peuvent s'instaurer directement à travers les frontières terrestres de la France avec les partenaires des pays qui l'entourent.

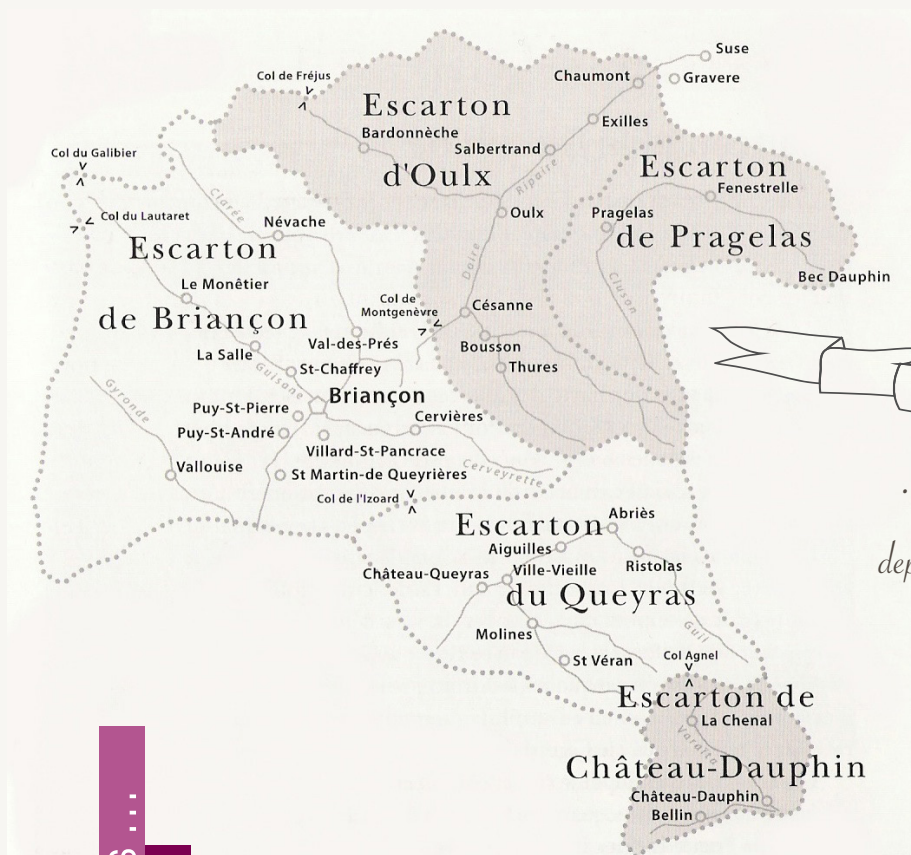
De fait, la coopération transfrontalière constitue bien un atout majeur pour notre territoire, eu égard tant à son économie qu'à sa ruralité. D'abord parce que le tourisme, dont vit principalement notre montagne, est affaire d'itinérance, de découverte et d'échanges culturels. Ensuite, parce que le bassin de vie de l'aire urbaine turinoise, à l'heure du Briançonnais, ne compte pas moins de 2,2 M d'habitants. Au regard des 140 000 habitants de notre département, il serait insensé de ne pas nous tourner vers nos amis piémontais, et ce, aussi bien en faveur du développement que de l'accompagnement des échanges pendulaires, des services publics et privés intégrés, du marché de notre clientèle touristique, mais aussi de la desserte aérienne, ferroviaire et routière.

Travailler en commun apporte des réponses concrètes et simples aux problèmes rencontrés, c'est d'emblée accepter les différences, toutes les différences... Et, cette acceptation une fois transcendée, prouve qu'elle n'est pas synonyme de perte d'identité et d'auto-rité..

Cette expérience de démocratie transalpine démontre que s'associer n'est pas se renier et que la mise en commun de moyens et de services ne constitue pas un appauvrissement mutuel, bien au contraire... A ces différentes questions, Antoine de Saint-Exupéry a déjà répondu dans le Petit Prince par cette phrase « l'essentiel est invisible pour les yeux ». En effet, l'essence même de cette coopération, c'est son enracinement dans le cœur des populations qui dépasse le cadre imposé par un simple trait sur une carte.

Je suis fier aujourd'hui de contribuer à cette relation bilatérale entre nos territoires en tant que Vice-président de la CCB. C'est tous ensemble que nous deviendrons plus forts !

Guy Hermitte
1^{er} Vice-président de la CCB
Coopération transfrontalière



...la région de Briançon, rattachée au Dauphiné depuis le 11^e siècle concentre les territoires de par et d'autre du col de Montgenèvre.

IL ÉTAIT UNE FOIS...
SIOU UN ÉTÉ 71

La région cultive une certaine forme d'autonomie du fait de son éloignement de la cour des comtes d'Albon, maîtres du Dauphiné. Elle développe avec ses voisins immédiats une solidarité naturelle autour de ses deux cours d'eaux que sont la Durance et la Doire.

La région se situe sur une route directe entre Rome et Avignon (où résident les Papes). Cette situation stratégique occasionne une importante activité économique, qui permet aux habitants de prendre petit à petit leur indépendance en matière fiscale et économique vis-à-vis de leur suzerain.

Ce début d'autonomie suscite de l'intérêt auprès du nouveau comte du Dauphiné Humbert II, qui a besoin d'argent pour son fief. Il envoie des émissaires pour faire un état des lieux de la province qui provoque un véritable mouvement de sédition. Pour calmer ces tensions, le jeune comte signe le 29 mai 1343 une transaction permettant aux communautés du Queyras, du Briançonnais, d'Oulx, du Val Cluson et de Château Dauphin d'acheter leur autonomie.

Ainsi naît la « république » des Escartons, qui fait de tous ses habitants des citoyens libres et égaux. C'est l'abolition des privilèges dont bénéficiaient les nobles. Chaque quidam peut se mouvoir comme bon lui semble sans aucune contrainte. Pour la première fois, les citoyens peuvent élire librement leurs dirigeants au suffrage universel.

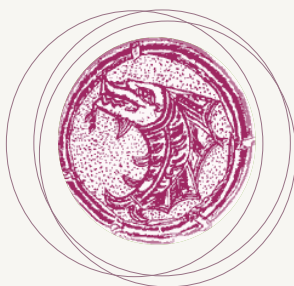
Durant près de 4 siècles la « république » vit en quasi autonomie, l'implication de la population à tous les échelons et la nécessité de faire respecter leurs droits et privilèges inscrits sur la grande charte des libertés a permis sans aucun doute de renforcer le goût des Briançonnais pour l'instruction et le savoir. Ainsi plus de 90% de la population sait lire et écrire ce qui est à l'époque inimaginable.

Le traité d'Utrecht met un premier coup de frein à « la république » des Escartons en 1713 puisque Oulx, Château Dauphin et le Val Cluson, les trois escartons situés sur l'autre versant alpin (aujourd'hui italien) passent sous la domination des ducs de Savoie.

C'est la Révolution française, avec la naissance de la République, qui mettra un terme définitif aux Escartons.

Toutefois, cette histoire commune de plus de 4 siècles laissera une trace indélébile tout au long des siècles suivants. Aujourd'hui, elle perdure puisqu'elle se renforce avec la montée en puissance d'une collaboration importante entre nos différentes régions que ce soit en matière de santé, d'économie, de tourisme de culture...

L'esprit des Escartons

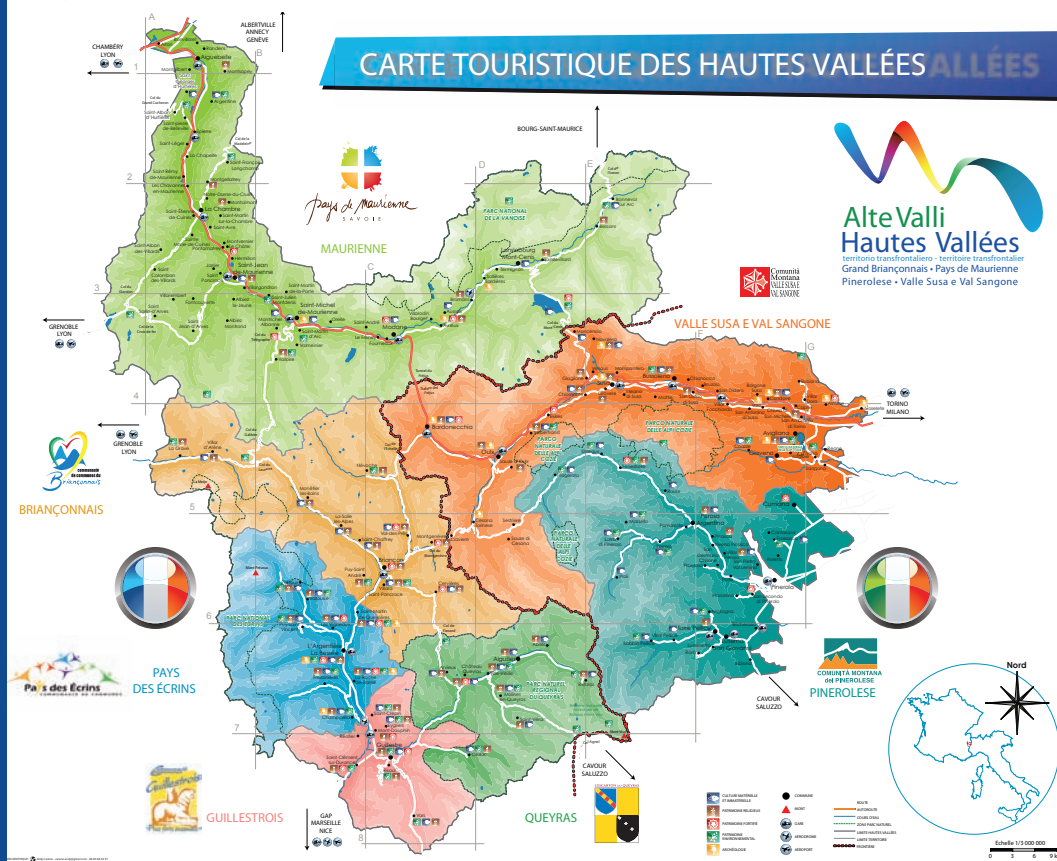


renaît de ses cendres

Coopération transfrontalière

Cette histoire commune de plus de 7 siècles a généré tout au fil du temps de nombreuses collaborations dans divers domaines. Depuis les années 90, les six Communautés de Montagne de l'aire de Pignerol, du Val Sangone, du Val Susa et les Communautés de Communes du Briançonnais, Guillestrois, Queyras, Pays des Ecrins, Terra Modana et Haute Maurienne-Vanoise ont souhaité renforcer leur collaboration par le biais des instruments mis à disposition par l'Europe avec notamment le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) qui favorise la coopération entre les régions de l'Union Européenne. L'objectif est de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne en promouvant d'une part la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale et d'autre part le développement équilibré du territoire.

La Conférence des Hautes Vallées



Au début des années 2000, les collectivités locales italiennes et françaises ont décidé de se doter d'une organisation plus articulée pour mieux saisir les opportunités offertes par le nouveau document de programmation : au travers du protocole de Coopération signé à Oulx le 14/12/2000 qui donnait naissance à la Conférence des Hautes Vallées.

La Conférence des Hautes Vallées est un organe au service du territoire. Pilotée par les élus locaux et animée par les techniciens, son but est d'apporter une réelle plus-value transfrontalière. Elle est reconduite tous les 5 ans lors de la signature d'un nouveau protocole de coopération adossé au programme ALCOTRA 2014-2020, qui fixe et renforce de nouveaux objectifs de coopération.

Le programme



Alcotra est un programme de coopération transfrontalière européenne (Alpe-Maritimes, Alpes de Hautes-Provence, Hautes-Alpes, Savoie et Haute Savoie ainsi que La vallée d'Aoste, les Provinces d'Impéria et de Cuneo et la Métropole de Turin) concourant aux objectifs Europe 2020 pour une croissance intelligente durable et inclusive. ALCOTRA 2014-2020 est la 5ème génération de programmation. Depuis 1990, le programme a cofinancé près de 600 projets issus des autorités publiques, des PME, organismes de formation, universités et centre de recherche, chambres consulaires, associations ... pour environ 550 millions d'euros de crédits FEDER.



La MJC Centre social a participé au précédent programme Alcotra 2007-2013

Grâce à ces financements, la MJC a pu développer et réaliser 2 projets qui lui ont permis de tisser des liens avec l'ensemble des acteurs du Grand Briançonnais mais également italiens dans le domaine du social et de la jeunesse.

2009-2011

Le premier projet, « Faire Ensemble » a été porté par L'Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras et a réuni les 4 territoires intercommunaux du Pays. Sa concrétisation a permis d'associer deux associations et deux collectivités territoriales. Côté italien c'est le « Consorzio Monviso Solidale » qui regroupe l'action sociale de 58 communes du bassin de Fossano (Province de Cuneo) ; « Faire Ensemble » a permis, entre autre, d'élaborer ce que pourrait être le projet social du Pays du Grand Briançonnais.

2012-2013

La MJC a souhaité poursuivre la coopération avec la ville de Saluzzo plus spécifiquement sur la question de la jeunesse, autour du projet « Jeunes et Territoire, une communauté en devenir ». Il a permis notamment de réunir jeunes et professionnels autour de résidences artistiques et culturelles dans les deux pays (Musiques actuelles – théâtre – web radio et art urbain et graffitis). La MJC a réuni des acteurs du territoire pour dresser une photographie de la jeunesse et proposer des axes de développement pour une politique co-partagée en direction de ce public.

De son côté, la ville de Saluzzo a pu développer « la maison de la participation », à partir d'échanges sur le fonctionnement des associations et des centres sociaux.

Selon Luc Marchello, Directeur de la MJC et Olivier Antoyé, Responsable du pôle jeunesse, la participation à ces programmes est une opportunité pour une structure telle que la MJC. L'effet de levier y est très important, puisque les projets retenus sont financés par le programme Alcotra à hauteur de 80%. Au delà des aspects financiers, la rencontre humaine prend une grande place dans ces projets. En effet, ils sont porteurs d'emploi, participent à l'amélioration de la qualité des services proposés aux habitants et génèrent du lien social et l'ouverture vers les autres.

Le revers de la médaille, pour des associations, c'est qu'il leur faut avoir les reins suffisamment solides pour gérer les aspects de trésorerie et d'ingénierie. Ce sont souvent ces facteurs qui freinent certaines associations pour se lancer dans les projets européens. Il est donc important, pour lever ces freins, que les acteurs publics et privés puissent coopérer pour mettre en oeuvre des outils partagés, économiques et techniques. Avec l'arrivée des nouvelles programmations européennes (Alcotra, Leader) la MJC espère bien développer de nouveaux partenariats avec ses voisins italiens, pour continuer à proposer des projets innovants, permettant de promouvoir ce territoire transfrontalier et améliorer les services à la population.

ALCOTRA
2014-2020



Innovation APPLIQUÉE

28 M€

14% de l'enveloppe FEDER

Faciliter le transfert de l'innovation et des technologies appliquées

Objectifs :

- 1 Accroître les projets d'innovation et développer des services innovants au niveau transfrontalier. Rapprocher la recherche et les entreprises. Diffuser des services innovants aux zones non urbaines.
- 2 Développer des modèles innovants dans l'éco-construction des bâtiments publics pour améliorer la performance énergétique, et transférer cette technologie sur l'ensemble de la construction des bâtiments.

Environnement mieux maîtrisé

37M€

19% de l'enveloppe FEDER

Augmenter la résilience du territoire

Objectifs :

- 1 Améliorer la planification territoriale des institutions publiques pour l'adaptation au changement climatique en adoptant des stratégies partagées à l'aide des outils de planification territoriale.

Le 6 mai 2015 à Montmélian, la Conférence des Hautes Vallées a lancé le nouveau programme ALCOTRA dédié à la coopération transfrontalière pour la période 2014-2020.

2 dates clés :

Un premier appel à projet va être ouvert aux collectivités et associations du 15 juin au 15 septembre 2015 concernant les objectifs spécifiques 2.2, 3.1 et 4.1 décrits ci dessous. Le comité de suivi décidera de la programmation des projets et devrait se tenir aux alentours du 15 novembre 2015. La durée des projets ne devra pas excéder les 18 mois de réalisation. Un second appel à projet se déroulera du 15 septembre au 15 novembre 2015 et concernera l'ensemble des axes.

Attractivité du territoire

84M€

43% de l'enveloppe FEDER

Préserver l'environnement et valoriser les ressources naturelles et culturelles y compris par le développement d'un tourisme durable et de l'économie verte

Objectifs :

- 1 Accroître le tourisme durable sur le territoire ALCOTRA. Augmenter l'attractivité du territoire en préservant le patrimoine naturel et culturel.
- 2 Améliorer la gestion des habitats et des espèces protégées de la zone transfrontalière. Développer des initiatives et plans d'action partagés sur la biodiversité et améliorer les habitats des espèces dans un cadre européen et national.
- 3 Accroître les actions stratégiques et les plans pour une mobilité dans la zone transfrontalière plus efficace, diversifiée et respectueuse de l'environnement.

Inclusion sociale ET CITOYENNETÉ européenne

37M€

19% de l'enveloppe FEDER

Favoriser l'installation, et la permanence des personnes et des familles dans les zones rurales et de montagne

Objectifs :

- 1 Favoriser les services socio-sanitaires pour lutter contre le dépeuplement en zones de montagne et rurales.
- 2 Accroître l'offre éducative et de formation ainsi que les compétences professionnelles transfrontalières.



Si la liaison de la Via Lattea existe depuis les années 70, les Jeux Olympiques de Turin 2006 ont été un facteur déclenchant dans le rapprochement significatif de toutes les stations de la montagne olympique. En 2014, la Régie des Remontées Mécaniques de Montgenèvre et la Sestriere SPA ont signé une convention visant à renouveler pour trois ans le contrat de partenariat intégrant la station de Montgenèvre au 5e domaine mondial de la Via Lattea.

Elle doit être considérée aujourd'hui comme un territoire unique. La promotion et la communication seront communes, les moyens sont petit à petit mutualisés concernant les dépliants et autres supports de présentation de la Via Lattea sur les salons nationaux et internationaux.



©Thibaud Durand

Déjà, un nouveau logo
a été mis en place



- > **410** km de pistes
- > **209** pistes
- > **10** vertes
- > **50** bleues
- > **112** rouges
- > **39** noires
- desservies par
- > **75** remontées mécaniques
- > **8** tapis
- > **23** téléskis
- > **37** télésièges
- > **2** télémix
- > **4** télécabines
- > **1** piste de luge Monty Express

LA HAUTE ROUTE DES ESCARTONS

Relancée depuis 2012, par la volonté de nombreux socioprofessionnels, associations et collectivités notamment du Queyras, la Haute Route des Escartons, anciennement nommée la Haute Trace, a été rouverte. Elle propose une balade transfrontalière riche d'histoire au cœur des Escartons.

Été comme hiver ce parcours s'emprunte aux beaux jours soit en VTT, soit à cheval. L'hiver est le domaine du ski nordique ou de la raquette, car une grande partie de l'itinéraire n'est plus tracé. Ce parcours au départ de Saint-Veran vous emmènera successivement au Col d'Izoard à 2361 mètres, puis dans la vallée de Cervières. À l'Est de Cervières, le parcours s'élève vers les Cols de Bousson (2169 mètres) ou Chabaud selon que l'on préférera marquer une pause au Refuge de Mautino ou dans le village de Thures. Ces cols sont à la fois l'entrée sur le territoire italien et le «passage clef» de l'itinéraire. On traverse ensuite les «Monts de la Lune» en descendant vers le village italien de Clavières. Puis, le Col de Montgenèvre (1800 mètres) marque le retour en France avant la descente vers la Vallée de la Clarée.

Tout le long du parcours est équipé d'un réseau d'hébergement qui associe les refuges, les gîtes d'étapes et les hôtels. Les puristes pourront bivouaquer autant l'été que l'hiver dans des lieux privilégiés car les espaces couverts et les alpages alternent avec la proximité de torrents et rivières.

>>>> www.mahauteroutedesescartons.com

GOLF

Le golf de Montgenèvre Clavière a la particularité de proposer un parcours de 18 trous à cheval sur les deux pays (9 trous en France, 9 trous en Italie) ce qui permet de drainer une clientèle aussi bien parisienne, lyonnaise que milanaise ou turinoise.



©Thibaud Durand

Labellisée Pôle d'excellence Rurale

« Nature science et tourisme » (PER) en 2011, la Maison de la Géologie et du Géoparc constitue avec la Galerie de l'Alpe du Lautaret un des futurs fleurons de notre économie touristique.

PARTENAIRES FINANCIERS



**COÛT
TOTAL FINAL
3 335 000 € HT**

Géologie (PER)
1 904 000 € HT
Hébergement
1 431 000 € HT
Autofinancement
de la CCB s'élevant
à 1 015 000 €.
+ Acquisitions foncières
350 000 €

MAISON DE LA GÉOLOGIE

L'ouverture est prévue pour l'automne 2015

GÉOPARC



Ce projet a vu le jour dans le cadre du Programme Intégré Transfrontalier (PIT) Franco-Italien, dont le but est de valoriser et de préserver le patrimoine géologique de

cette partie des Alpes (Grand Briançonnais, Pays de la Maurienne et Communautés de Montagne italiennes l'Alta Val de Susa, et le Pinerolese).

Le Géoparc s'étend sur une zone transfrontalière de 5 000 km² entre la province de Turin et les départements des Hautes-Alpes et de la Savoie.

>>>> www.geoparc-alpescottiennes.eu



Ce projet prend en compte l'ensemble des enjeux du PER à savoir :

- > Diversifier l'activité touristique en développant le tourisme scientifique autour de deux richesses naturelles de notre territoire : Géologie et Botanique
- > Conforter l'accueil de scientifiques, d'étudiants, de lycéens, de vacanciers
- > Désaisonnaliser les séjours grâce à ces publics
- > Vulgariser la connaissance et la préservation de l'environnement en sensibilisant le public à la beauté et à la fragilité de l'écosystème alpin
- > Redynamiser un territoire frappé par de nombreux bouleversements économiques.

LE PROJET :

Il s'agit de la réhabilitation d'un ancien centre de vacances en bordure de la RN 94. Il est composé de deux corps de bâtiment reliés par des circulations dédiées l'un à de l'hébergement collectif et l'autre à de la muséographie.

La partie muséographie : Surface muséale et pédagogique : 797 m²

Elle sera composée d'une salle de conférences, d'une bibliothèque – salle de projection, d'un laboratoire et d'un musée.

La partie muséale présentera en 3 langues et avec 2 niveaux de complexité l'histoire de la création de la Terre sur une frise de 7 m de long, la tectonique des plaques avec des animations 3D et des maquettes, les principes de la géologie, un géodrome extérieur exposant 25 blocs qui retraceront la création des montagnes Briançonnaises, et bien d'autres surprises ...

La partie hébergement : Surface hébergement (hors PER) : 765 m²

La partie hébergement permettra d'accueillir dans de bonnes conditions des groupes de 60 enfants ou adolescents en classes de géologie, classes de neige, classes découverte et colonies de vacances. Activité qui était déjà celle de l'ancien centre de vacances d'Aulnay sous Bois.

2 conventions ont été signées il y a environ 1 an, avec le CBGA (Centre Briançonnais de Géologie Alpine) pour la gestion de la partie géologique et muséologique. et Archipel (Anciennement Aventure 05 suite à un appel à candidature) pour la gestion de l'hébergement.

Le musée sera gratuit pour une visite simple, les visites guidées seront payantes.



Maintenir une offre de qualité de soins en haute montagne est une mission difficile. C'est le défi que l'hôpital des Escartons de Briançon doit relever au jour le jour.

Depuis quelques années l'hôpital connaît des difficultés financières et organisationnelles : dette de 35 M€ et baisse de l'activité due notamment à des départs de médecins, à la nouvelle organisation de la santé qui a apporté des modifications au niveau de la graduation dans les prises en charge des soins, ce qui défavorise les petits bassins de population.

L'hôpital a été mis sous administration provisoire à la demande de l'Agence Régionale de Santé et avec l'aval du Ministère en août 2014. Deux administrateurs provisoires ont été nommés Pierre-Charles Pons et Claude Dagorn avec comme lettre de mission :

- > Assurer le retour à un fonctionnement normal de l'hôpital
- > Etablir un contrat de retour à l'équilibre
- > Etablir un projet d'établissement de santé
- > Mettre en place d'un dispositif de suivi avec la reprise d'un mode de gouvernance traditionnel, à savoir la nomination d'un nouveau directeur.

Un cinquième volet a été rajouté à la lettre de mission de départ : la création d'un accord transfrontalier européen organisé avec l'Italie qui permettrait de rationaliser l'offre de soins.

Avec cet accord, le bassin de population passerait de 35 000 à 60 000 habitants. Une collaboration existe déjà puisqu'actuellement l'hôpital de Briançon accueille 600 patients italiens pour des séjours hospitaliers par an et emploie des médecins italiens (12 sur 50).

Le passage d'un accord transfrontalier européen organisé permettrait d'harmoniser toutes les questions juridiques et financières en structurant une offre de soins franco-italienne.

GERARD
FROMM



INTERVIEW

► SELON VOUS, QU'APPORTERAIT CETTE COLLABORATION ?

Dans la mesure où l'offre de soins côté italien ne permet pas de satisfaire la demande et que le premier des critères de soin est la proximité de l'établissement d'accueil, le Centre Hospitalier de Briançon (CHB) occupe une place de choix pour les communes italiennes frontalières soucieuses d'offrir un environnement sécuritaire à la fois à leurs citoyens mais également aux visiteurs de leur territoire.

C'est pourquoi nous travaillons activement avec nos partenaires italiens à la mise en place de tous les éléments qui permettront à la patientèle italienne d'être prise en charge à Briançon et à l'hôpital de Briançon d'accueillir les patients dans les meilleures conditions.

L'établissement briançonnais a déjà réalisé 530 séjours pour des patients italiens en 2013 et 600 en 2014. Il s'agit à présent d'assurer une montée en charge progressive du nombre de séjours afin d'augmenter l'activité de l'établissement briançonnais, et ainsi conforter sa place et son rôle dans l'offre de soins.

Pour cela, nous œuvrons avec les autorités italiennes à la mise en place d'un dispositif partenarial réciproque, indispensable pour lever les obstacles juridiques et financiers à la prise en charge des séjours de patients italiens au CHB.

Le Contrat Local de Santé du Briançonnais (CLS), signé le 16 décembre 2014, permettra également de mobiliser les acteurs de santé du territoire briançonnais et transfrontaliers autour de projets communs pour mieux coordonner les politiques de santé à l'échelle du territoire et ainsi réduire les inégalités d'accès aux soins.



► MONSIEUR PONS EN QUOI CONSISTERAIT CET ACCORD TRANSFRONTALIER ?

Cet accord reposerait sur la définition d'une zone d'organisation aux soins transfrontaliers (ZOAST). Il s'agit avec nos collègues italiens de désigner un nombre précis de communes de part et d'autre de la frontière qui bénéficierait de ce dispositif.

La prise en charge des patients serait identique selon les conditions de chaque hôpital. Les modalités de recours aux transports ambulanciers seraient harmonisées sur la ZOAST.

Cet accord permettrait de répondre aux difficultés que connaît l'Hôpital de Suse qui est en phase de restructuration : arrêt de l'obstétrique fin 2015, limitation des activités de chirurgie. Une partie des 150 accouchements réalisés à Suse pourrait se faire à Briançon qui, par comparaison, en a réalisé 375 en 2014.

L'hôpital de Suse travaille déjà en coopération avec l'hôpital de Rivoli (banlieue de Turin) sur l'obstétrique et la chirurgie ; ainsi plusieurs médecins de Suse viennent de l'hôpital de Rivoli.

Le but est de bâtir un projet médical fondé sur la réciprocité incluant l'accord de zone (ZOAST) qui reposerait sur une collaboration totale prévoyant :

- > Des médecins Briançonnais assurant des consultations à Suse
- > La possibilité d'adresser des patients Français à Suse ou Rivoli
- > Le transfert des patients 48h après l'intervention de Briançon à Suse.

Ce projet a de grandes chances de voir le jour puisqu'il est soutenu par les maires de la haute vallée de Suse qui souhaitent associer Briançon à la restructuration de l'offre de soins à Suse.

Les 3 hôpitaux travailleraient de concert et amélioreraient ainsi l'offre de soins proposée à ce bassin de population de 60 000 habitants. Leur activité en serait ainsi renforcée et améliorerait le taux d'occupation de chaque hôpital en rationalisant l'offre de soins.

► OU EN ÊTES-VOUS DES DISCUSSIONS ?

Il faut savoir que l'organisation du système de la santé entre les deux pays ne se fait pas au même échelon. En France, c'est l'Agence Régionale de Santé (décentralisation de l'Etat) qui gère les affaires hospitalières. En Italie l'Agence de Santé Locale dépend de la Région Piémont.

Les échanges viennent de débiter ce printemps avec l'assesseur Vice président de la santé M. Saita, qui a désigné un interlocuteur pour engager les discussions avec Briançon.

Nous nous sommes donnés 18 mois pour construire tous ensemble ce projet qui redonnera de la vitalité et pérenniserait l'offre de soins sur les deux territoires.

Je ne verrai pas malheureusement la finalisation de cet accord puisque ma mission s'arrête le 30 juin 2015. Mais il s'agit d'un véritable projet ambitieux et constructif pour l'avenir de la santé dans le Briançonnais.



Vallée Étroite

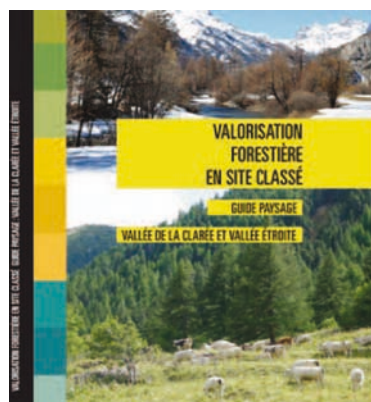
GUIDE DE LA GESTION FORESTIÈRE EN SITE CLASSÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme opérationnel « Grand Site » et du programme Alcotra 2007-2013 de la valorisation transfrontalière des ressources des Hautes Vallées, la Communauté de Communes a rédigé et publié avec le soutien de la Communauté Européenne, la Région et le Département un guide de valorisation forestière pour la Vallée de la Clarée et la Vallée Étroite. Cet espace, d'une superficie de 26 000 ha, classé depuis 1992 au titre de la loi de 1930, forme un ensemble patrimonial remarquable tant par la qualité des paysages que par la richesse du patrimoine culturel et militaire. Au cœur d'itinéraires touristiques de renom (GR 57, Tour du Mont THABOR, Grande Traversée des Alpes, ...), ces deux vallées constituent un site exceptionnel aussi bien au plan esthétique, pittoresque, culturel que scientifique.

L'objectif de ce guide est de faciliter et d'encadrer les interventions des gestionnaires, exploitants ou propriétaires forestiers, pour la gestion de leurs parcelles dans ce site classé.

Ce document aborde d'une manière pratique les spécificités des lieux sous la forme d'un diagnostic précis et indique les précautions à prendre en compte pour la gestion sylvicole, en matière de sylvo-pastoralisme, d'accueil du public et lors de tout chantier d'exploitation forestière que cela soit plus concrètement pendant la coupe ou le débardage afin de préserver au mieux ce milieu naturel sensible.

Il introduit les 9 actions paysagères à mener, afin de permettre aux propriétaires de gérer et préserver au mieux ce milieu naturel sensible qu'est la vallée Étroite.



LES THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES :

- 1 > Typologie des boisements
- 2 > Les coupes d'éclaircie
- 3 > les coupes de régénération
- 4 > Les interventions sylvopastorales
- 5 > Défrichement et recul de lisière
- 6 > Exploitation et sortie de bois
- 7 > Interventions en sites remarquables
- 8 > l'accueil du public en forêt
- 9 > Procédures et réglementations.



Le lac Vert

DE LA VALLE STRETTA À LA VALLÉE ÉTROITE

Entourée des prestigieuses pointes Balthazar, Melchior et Gaspard et des respectueux sommets du Mont Thabor, de la Roche Bernaude et de l'Aiguille Rouge, la « Valle Stretta » est devenue française à la suite de la signature du traité de Paix à Paris le 10 février 1947. Ce traité négocié avec le « Conseil des Quatre » puissances alliées (États-Unis, France, Grande-Bretagne et URSS) comportait des clauses territoriales.

La frontière
entre l'Italie
et la France
a été modifiée en



- Du Col du Petit-Saint-Bernard
- Du Plateau du Mont Cenis
- Des Vallées supérieures de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya
- De la Vallée étroite et du Chaberton

La France pour des raisons stratégiques souhaitait avoir en son sol tous les plus hauts sommets à la frontière avec l'Italie. C'est ainsi que la Vallée Étroite a été rattachée à la France alors même qu'elle se situe sur le versant est du Col de l'Échelle en plein cœur de l'Italie. Bien que Française, la majorité des habitants et propriétaires terriens sont Italiens.



PROJET D'ELECTRIFICATION DE LA VALLEE ETROITE

La Vallée Etroite est située dans la partie nord-est de la commune de Névache et se trouve à la frontière italienne. Territoire Français depuis la fin de la seconde guerre mondiale, elle est accessible de Névache par le col de l'Echelle, fermé pendant la période hivernale.

On y accède alors par l'Italie en empruntant le col du Montgenèvre, Oulx et Bardonecchia.

La Vallée Etroite comprend :

- > Une bergerie, propriété de la commune de Bardonecchia avec vaches en alpage et fabrication de fromage.
- > Le hameau des Granges, avec 27 maisons d'habitation et 2 refuges avec restaurant.
- > Le hameau du Serre, composé de 5 maisons.

Actuellement certaines habitations sont alimentées en électricité par des systèmes autonomes de production (groupes électrogènes, microcentrales hydroélectriques ou panneaux photovoltaïques).

Depuis le 1^{er} janvier 2012 et après 18 ans d'existence, le SyME 05 est devenu l'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Electricité sur le département. 169 communes du département des Hautes-Alpes ont adhéré au SyME 05

Le SyME05 est géré par un bureau exécutif composé de 4 Vice-présidents et d'un Président.

Alain Fardella Vice-président représente les 12 communes du Briançonnais ayant adhéré au Syndicat.

L'association des habitants de la Vallée Etroite a sollicité la commune de Névache pour la mise en œuvre du raccordement des habitations au réseau de distribution publique d'électricité.

Après avoir délibéré favorablement, la commune de Névache a relayé cette demande auprès du Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes (SyME05), maître d'ouvrage des travaux d'électrification sur le département.

Le projet d'alimentation en électricité consiste à poser en technique souterraine un câble de 15 000 volts sur une distance de 4 600m permettant la mise en service de trois postes de distribution et de conversion basse tension. Ce câble serait raccordé sur le réseau italien au niveau de la centrale de production hydroélectrique gérée par ENEL, réseau plus proche que celui existant côté français.

Une réunion avec le Directeur Départemental des Territoires, Natura 2000 et le Service de l'Architecture et du Patrimoine a permis de trouver un tracé du réseau permettant d'intégrer les remarques de tous les services concernés tant sur la préservation des espèces animales, végétales que sur les aspects esthétiques des ouvrages.

Le SyME05 a présenté le projet en assemblée générale de l'association en présence des propriétaires et des communes de Névache et Bardonecchia.

La phase étude est terminée et actuellement le SyME05 est en cours de réflexion sur le montage financier du projet.

Cet aménagement structurel est soutenu par les territoires (Communes, Communautés de Communes du Briançonnais et Pays du Grand Briançonnais) désireux d'associer des partenaires institutionnels comme la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'Etat et l'Europe.





LES ENTREPRENEURS ITALIENS À L'ASSAUT D'ALTIPOLIS



Dès l'annonce de ce projet, le service en charge du développement économique de la CCB s'est mis en quête d'ouvrir au plus grand nombre l'accès à Altipolis. Ainsi, la CCB s'est rapprochée de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII), dont la mission est d'assurer la promotion, la prospection et l'accueil des investissements internationaux en France. (Depuis le 1er janvier 2015, l'AFII a fusionné avec UbiFrance (Agence Française pour le Développement International des Entreprises) pour devenir Business France.)

Le travail collaboratif de l'AFII et de la CCB effectué sur plusieurs mois en collaboration avec la Province de Turin a porté ses fruits puisque dès l'ouverture de la pépinière en juillet 2013, un des 4 premiers entrepreneurs était italien, en la personne de Monsieur Roberto Barbieri, qui a créé la société Emmegibelt (constructeur de tapis roulants à embarquement et débarquement pour les remontées mécaniques).

Au fil des mois, les candidatures d'entrepreneurs italiens se sont multipliées pour entrer en pépinière et en hôtel d'entreprises. Aujourd'hui ce ne sont pas moins de 4 entreprises italiennes sur 20, qui sont présentes soit en pépinière soit en hôtel.

La proximité de la frontière italienne n'est sans nul doute pas étrangère à l'engouement que suscite le Pôle d'Innovation Economique Altipolis auprès de nos voisins Italiens. Altipolis représente, en effet, une réelle opportunité de prendre pied sur le marché français pour nos voisins Italiens. Ils ne disposent pas de réelles structures équivalentes chez eux pour lancer leurs entreprises.

présentation... de



ENTREPRISES
FRANCO-ITALIENNES

Ciao Biotech...

Un laboratoire de R&D et de production d'anti-sérum pour la détection du Myélome (cancer du sang qui fragilise les os) utilisant la biotechnologie comme technique de production. Secteur d'avenir, les biotechnologies (techniques de production de biens agricoles ou industriels par manipulation d'organismes vivants) occupent une place prépondérante notamment dans la branche recherche de l'activité pharmaceutique en France. En effet, elles sont sources de savoirs et de savoir-faire adaptés à l'évolution des exigences indispensables à la préservation de la santé de l'être humain et de son environnement. Preuve en est leur prépondérance. Les biotechnologies se sont imposées comme science à part entière et font l'objet d'enseignements au lycée et dans le supérieur.

Ce sont les principales raisons pour lesquelles **CARLO CIAOLO** fondateur de **Ciao Biotech** s'est implanté en France.



INTERVIEW

M. CIAOLO POURQUOI AVOIR CHOISI ALTIPOLIS POUR LANCER VOTRE ENTREPRISE EN FRANCE ?

Mon laboratoire principal est basé à Turin. J'ai été contacté par Sophia Antipolis pour m'installer chez eux, mais Briançon était bien mieux placée en termes de logistique. De plus, nous avons découvert plusieurs projets potentiellement intéressants sur place.

OÙ EN ÊTES-VOUS APRÈS CETTE PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT ?

Dans un premier temps, nous avons pris contact avec les universités françaises qui sont une des sources principales pour notre approvisionnement en matières premières. Nous avons établi une relation de confiance qui nous permet aujourd'hui de travailler prin-

cipalement avec des matières premières françaises et non pas exclusivement américaines.

Les temps forts pour 2015 sont :

Le démarrage de la production ce printemps.

Le dépôt d'un brevet à la fin de l'année toujours dans le domaine du myélome.

Une première embauche pour début 2016.

Le biotechnologie est un domaine d'avenir. J'espère que d'autres entreprises du secteur viendront nous rejoindre à Altipolis. Les biotechnologies offrent de belles opportunités professionnelles dans plusieurs disciplines, tels l'agroalimentaire, la recherche et le développement, la production...

ROBERTO MENEGHINI travaille dans la conception et la fabrication de centrales hydroélectriques depuis environ 20 ans, notamment via sa Société GDM qui a réalisé un chiffre d'affaires de 500 K€ en 2014.

Robert Meneghini a choisi de poursuivre son développement en France en créant une nouvelle structure **GDM France bureau d'étude d'ingénierie en hydro-électricité.**

C'est dans le cadre du partenariat avec AFII (agence française pour les investissements internationaux) que Roberto Meneghini a pu se rapprocher d'Altipolis, afin de concrétiser son projet de création d'entreprise en France.

De plus, la libéralisation progressive du marché français de l'électricité offre aujourd'hui de réelles possibilités de développement. L'entreprise GDM France compte créer 3 emplois sur le Briançonnais dans les mois à venir.



INTERVIEW

POURQUOI VOUS ÊTES VOUS INSTALLÉ EN FRANCE À ALTIPOLIS ?

La libéralisation du marché de l'énergie est toute récente en France. Il y a donc des opportunités très intéressantes, notamment dans le secteur de l'eau. La France jouit également d'une image à l'international très positive.

C'est tout de même la 6ème puissance mondiale. En m'installant à Altipolis, je souhaite rééditer la même expérience qu'en Italie en développant ces petites centrales, qui sont très bien adaptées aux reliefs montagneux.

La situation géographique d'Altipolis est également stratégique pour développer ce genre de produits.

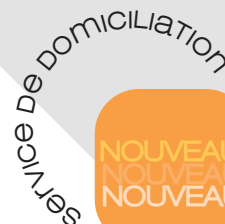
COMMENT VOYEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE DANS LE BRIANÇONNAIS ?

Altipolis est un tremplin pour GDM France. Nous ne disposons pas de structures similaires en Italie, qui proposent autant de facilités pour la création d'entreprises.

Même si le séjour en pépinière est limité, je compte bien rester et m'installer rapidement dans le Briançonnais, afin de créer un bureau d'ingénierie et une société d'investissement porteurs d'emplois.

Pour réussir, je dois voir les choses tout de suite en grand. Je cherche actuellement 3 M€ sur 2 ans pour organiser une série de projets et il faudra ensuite pas moins de 40 M€ pour les mener à bien.

A terme, GDM France sera la base arrière pour conquérir de nouveaux marchés notamment au Maroc et en Afrique du Nord.



Ce nouveau service assuré par Altipolis permet à une entreprise d'installer son siège social ou un établissement à Altipolis sans location de bureau.

PRESTATIONS

- > L'adresse d'Altipolis devient l'adresse de l'entreprise
- > Altipolis gère son courrier et ses colis en réception et stockage
- > Altipolis met à disposition suivant planning une salle de réunion ou un bureau équipés d'internet avec un forfait de 4 heures par mois.
- > Mise à disposition du photocopieur-fax-scanner A4/A3 (copies au tarif en vigueur)
- > Accès au réseau professionnel d'Altipolis

POUR QUI ?

- > Toute entreprise qui souhaite s'installer à Briançon

POURQUOI ?

- > Avoir une adresse sur Briançon et profiter de la dynamique du Pôle d'Innovation économique Altipolis.
- > Alternative quand on est locataire et que son propriétaire ne souhaite pas changer la destination des lieux.
- > Donner de la visibilité à son entreprise.

7 entreprises déjà domiciliées à Altipolis

4 sont italiennes 

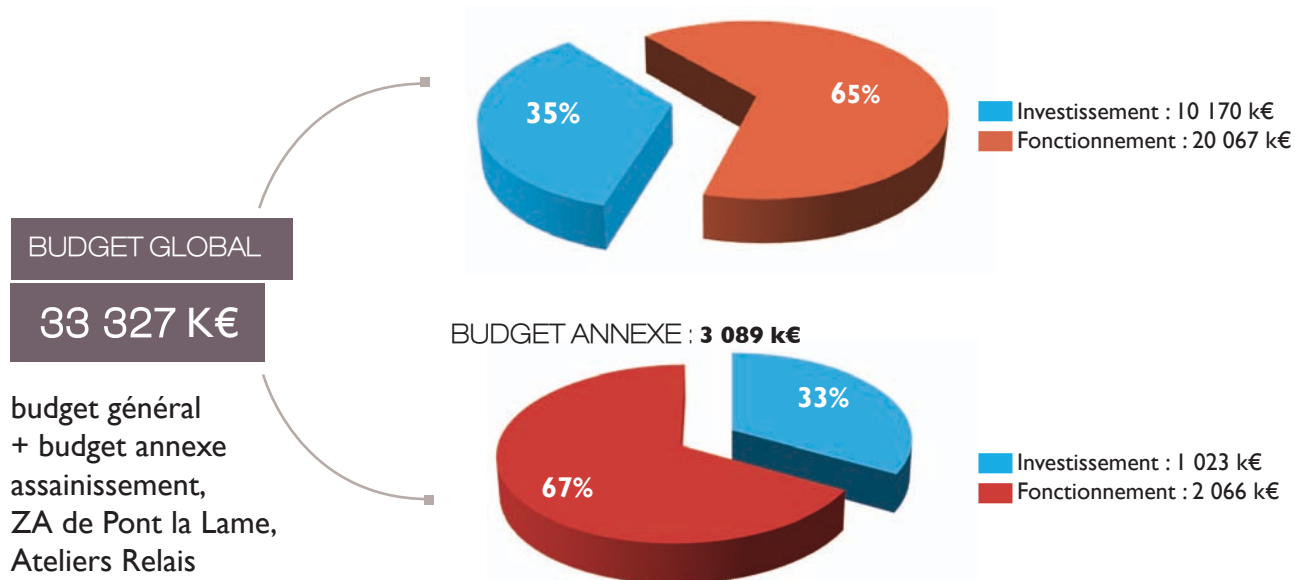
soit près de **60%** des inscrits

ALTIPOLIS

2 avenue du Général Barbot
05100 Briançon
04 92 24 27 20
altipolis@ccbrianconnais.fr
facebook.altipolis

Finances

BUDGET GÉNÉRAL : 30 237 k€



Le budget voté ce printemps est en diminution de près de 14% pour faire face aux baisses de dotations de l'État perçues par la collectivité, tout en essayant de préserver les financements des services à la population.

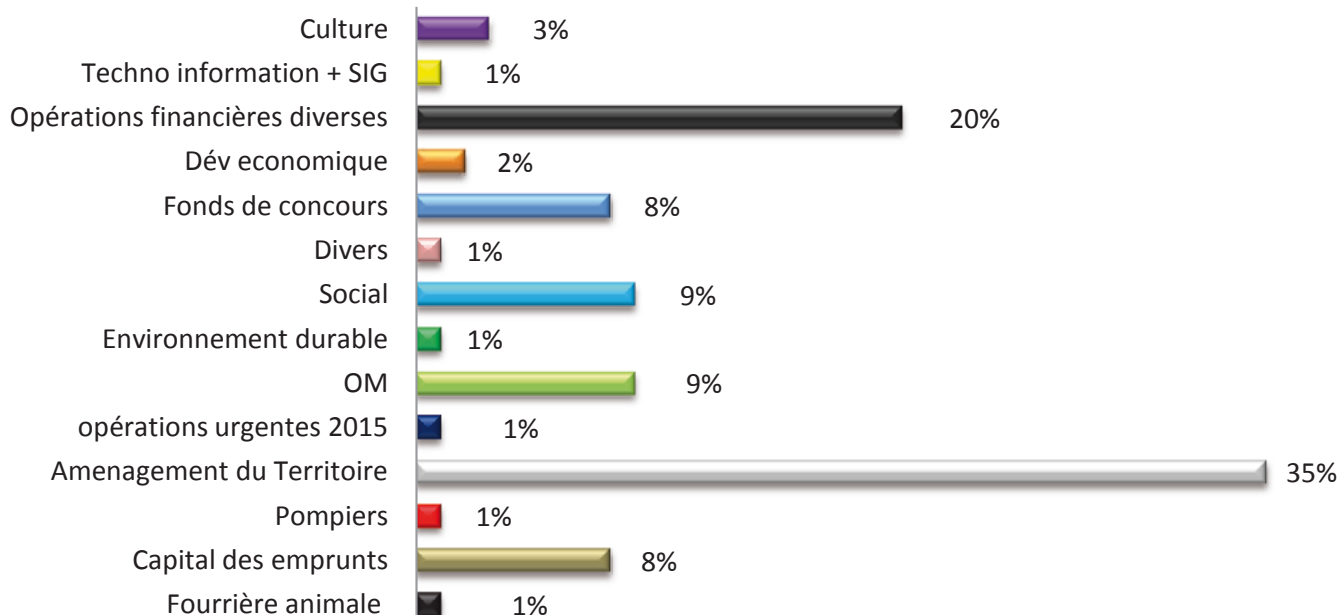
Le budget global de la collectivité est de 33 327 k € comprenant l'investissement et le fonctionnement.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

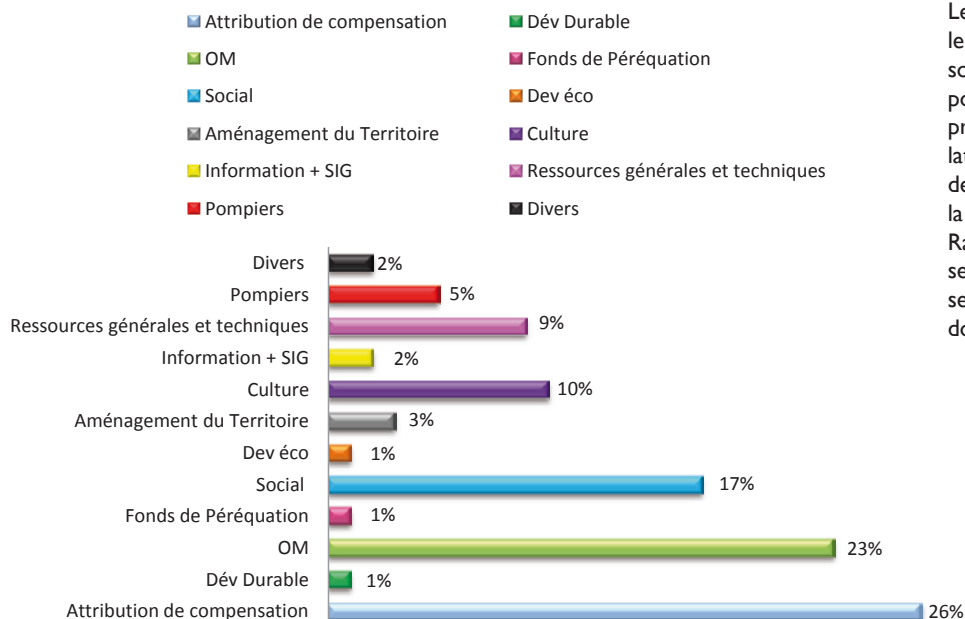
Sur le budget général, les investissements engagés par la collectivité se répartissent pour la plus grande partie sur les thématiques essentielles au développement durable du territoire. Afin de palier la baisse des dotations, la collectivité n'a pas souhaité engager cette année de nouveaux investissements lourds d'où une baisse de près de 30% des investissements. Ainsi, seuls les grands projets programmés bénéficieront de la plus grande partie de l'investissement.

RÉPARTITION PAR PÔLES DE COMPÉTENCE

L'aménagement du territoire représente à lui seul près d'un tiers des investissements. En effet, en cette période de crise économique, la CCB souhaite renforcer l'attractivité de son territoire, pour faire fonctionner l'économie, avec la Maison de la Géologie, qui devrait générer de nombreux séjours aussi bien professionnels qu'étudiants. Une enveloppe de 20% a été prévue afin de palier d'éventuels investissements indispensables et obligatoires pour assurer les missions de services publics. Cette année, le service des ordures ménagères arrive à maturité. Afin de satisfaire l'ensemble des habitants, la régie des OM bénéficie d'investissements encore relativement importants (9%). La petite enfance et ses deux futurs sites, le pôle social de Villard Saint Pancrace, qui sera inauguré et ouvert en septembre, et la crèche Durance, représentent également 9% des investissements.



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses de fonctionnement sont également en baisse et s'élèvent à 20,067 M€ soit une diminution de près de 2% par rapport à 2014, alors même que la collectivité propose de nouveaux services à la population avec l'ouverture de la micro-crèche de Villard Saint Pancrace et l'ouverture de la Maison de la Géologie à l'automne 2015. Rationaliser et optimiser les différents secteurs d'activité tout en maintenant un service public de qualité, tel est le défi que doit relever la collectivité.

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

1 M€ >



20 K€ > < 100 K€



15 K€ > < 3 K€



Toutes ces opérations d'investissement répondent aux besoins et aux attentes des habitants du territoire. Face à la baisse des dotations, l'essentiel des investissements reste concentré sur la qualité du service public proposé à la population à savoir les services à la personne, l'aménagement du territoire. Un certain nombre de ces opérations sont subventionnées en grande partie par l'Etat, la Région ou le Département et permettent ainsi de limiter l'autofinancement de la CCB.

OUVERTURE

DU PÔLE SOCIAL DE VILLARD ST PANCRACE

1^{er}
sept.
2015

La commune de Villard Saint Pancrace et la Communauté de Communes du Briançonnais ont réalisé conjointement ce pôle social permettant ainsi de mutualiser certains coûts de construction, de gestion et de favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Ce pôle social comprend :

POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

UNE MICRO-CRÈCHE DE 10 BERCEAUX DESTINÉE À L'ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 MOIS À 4 ANS DONT LA GESTION A ÉTÉ CONFIEE APRÈS APPEL À CANDIDATURE À L'ASSOCIATION LES LOUSTICS.

POUR LA COMMUNE DE VILLARD :

SALLE D'ÉVEIL CRÈCHE

CANTINE
POUR
LES SCOLAIRES
ET LES AÎNÉS

SALLE DE DÉTENTE DESTINÉE
AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
DU MATIN, MIDI ET SOIR
AINSI QU'AUX AÎNÉS

CUISINE COLLECTIVE DESTINÉE
À LA PRÉPARATION DE PLUS DE 110 REPAS
QUOTIDIENS L'ENSEMBLE ÉTANT
GÉRÉ PAR LA COMMUNE
DE VILLARD SAINT PANCRACE

CES DIVERSES STRUCTURES OUVRIRONT
LEURS PORTES À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE.